

FRENCH VERSION

La position de Syngenta sur l'initiative populaire « Entreprises responsables »

Coopération au lieu de confrontation

Syngenta est une société active dans le secteur agricole qui a son siège en Suisse, où elle a aussi son centre de recherche ainsi que des sites de productions. Elle fonctionne selon les normes élevées de ce pays. Avec 28 000 employés dans plus de 90 pays, Syngenta a pour mission de contribuer à assurer la base de l'alimentation de la population mondiale par l'innovation scientifique, la technologie et les services, afin d'aider les producteurs à atteindre ces objectifs de manière durable et sûre, même dans des conditions souvent difficiles.

Syngenta prend très au sérieux son engagement de protéger nos ressources naturelles et de respecter les droits de l'homme dans ses activités commerciales. Par son travail, elle contribue directement aux objectifs de durabilité des Nations unies et aux droits de l'homme, tels que le droit à l'alimentation.

En tant que véritable entreprise globale, Syngenta respecte toutes les conventions internationales applicables ainsi que toutes les lois et réglementations nationales et locales des pays où elle opère.

Syngenta partage les objectifs de cette initiative, qui appelle les entreprises à assumer leur responsabilité de respecter les droits de l'homme et les normes environnementales dans le monde entier. Cependant, Syngenta rejette les mesures de l'initiative, qui mettent l'accent sur la confrontation plutôt que sur la coopération. Syngenta soutient la contre-proposition, qui s'inscrit dans le droit fil des développements internationaux.

L'initiative populaire "Entreprises responsables" prétend apporter des solutions simples à des problèmes complexes. Et cela suggère qu'il existe aujourd'hui un quasi-*vide juridique* pour les entreprises suisses à l'étranger. C'est une erreur. Les entreprises sont déjà responsables de leur comportement. Les violations peuvent être portées devant les tribunaux des pays respectifs et les entreprises qui ne s'y conforment pas peuvent être sanctionnées. Un renversement de la charge de la preuve et de la responsabilité pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et des produits, comme le demande l'initiative, n'est tout simplement pas possible - et n'est d'aucune utilité pour les personnes touchées au niveau local. Après tout, les problèmes ne peuvent être résolus que dans le contexte local, en collaboration avec les entreprises, les autorités et les ONG qui souhaitent trouver une solution et apporter des améliorations concrètes.

Syngenta, de concert avec le gouvernement suisse, le parlement et nos associations professionnelles, rejette donc l'Initiative populaire "Entreprises responsables" et soutient la contre-proposition, qui est conforme aux développements internationaux.

"Si vous risquez un procès, vous ne parlerez pas ouvertement de vos problèmes ! Nous parvenons à faire bouger l'industrie même dans des contextes difficiles et à rapprocher les conditions locales des attentes internationales - mais cela n'est possible que si nous nous faisons confiance. Sinon, nous risquons de nous retrouver dans la situation où tout passe par les services juridiques et les tribunaux. Cela va à l'encontre de la transparence. C'est exactement ce qu'il faut pour faire avancer la responsabilité des entreprises et apporter des améliorations au niveau local".

Juan Gonzalez Valero, Head Sustainable and Responsible Business, Syngenta